

Culture

La culture au cœur des politiques interministérielles



"Double sens" : ateliers pédagogiques en présence de l'artiste Maïa Jancovici

L'Ile-de-France bénéficie d'une offre culturelle riche et importante et de très grande qualité. Cette offre reste néanmoins très concentrée à Paris et en petite couronne. Elle est nettement moins présente dans certaines grandes agglomérations de la région parisienne.

L'accès à la culture et aux pratiques artistiques et culturelles n'est pas aussi homogène qu'on pourrait le souhaiter sur l'ensemble du territoire francilien : de nombreuses personnes s'en trouvent encore aujourd'hui trop éloignées, pour des raisons économiques, sociales, familiales, de santé ou géographiques.

C'est pourquoi l'action de l'Etat en Ile-de-France dans le domaine de la culture vise notamment à accompagner et soutenir des projets développés en faveur de tous les publics, en particulier les jeunes sur le temps scolaire et hors scolaire, les personnes handicapées, les publics des établissements pénitentiaires et hospitaliers et les populations des territoires définis comme prioritaires dans le cadre de la politique de la ville.

Des protocoles interministériels sont déclinés en région dans le cadre de conventions associant la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et les autres services déconcentrés de l'Etat. L'objectif est de renforcer l'accès de tous à une offre culturelle de qualité.

Ces politiques interministérielles favorisent l'accès de chacun à une pratique artistique et culturelle et œuvrent ainsi à une meilleure démocratisation de la culture.

Institutions culturelles en Ile-de-France

- 23% de centres dramatiques nationaux,
- 20% de centres d'art,
- 18% de salles de cinéma,
- 11% de musées de France...

Education artistique

Les politiques d'éducation artistique et culturelle s'inscrivent dans des dispositifs décidés par la loi de 1988 sur les enseignements artistiques.

Des conventions triennales conclues entre la DRAC et les trois académies de Paris, Créteil et Versailles prévoient l'organisation chaque année de réunions de validation des projets proposés conjointement par les établissements scolaires et les structures culturelles.

Ces projets favorisent la pratique artistique animée par des artistes professionnels et la fréquentation des œuvres dans les établissements culturels de proximité.

Milieu hospitalier

La politique "Culture à l'hôpital", développée depuis 1999, est conduite en 2010 avec l'Agence régionale de santé (ARS). Elle favorise des espaces de rencontres et de découvertes entre le

milieu hospitalier et le monde artistique et culturel. Les difficultés de santé, souvent associées à un sentiment de souffrance, d'isolement et de repli, sont prises en compte dans ce dispositif permettant aux malades d'accéder à des pratiques artistiques et culturelles.

Parcours d'insertion

La Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) est l'interlocuteur premier de la DRAC dans le dispositif "Culture et Justice". Les services pénitentiaires d'insertion et de probation, sous l'autorité de la DISP, sont chargés de la mise en place de parcours d'insertion des personnes sous main de justice intégrant l'intervention d'artistes et de professionnels.

L'objectif de ces actions culturelles et artistiques est de rompre l'isolement et l'exclusion. Cette démarche d'insertion par la culture permet aux détenus de renforcer leur sentiment d'estime de soi et de les aider à construire leur projet de vie.

Politique de la Ville

En étroite collaboration avec le Secrétariat d'Etat chargé de la Politique de la Ville, le dispositif national "Pour une dynamique culturelle dans les quartiers" cible 215 quartiers prioritaires identifiés au niveau national. Lors du comité interministériel des villes du 20 juin 2008, le ministère de la culture et de la communication s'est engagé sur un plan triennal (2009-2011) qui couvre l'ensemble des secteurs artistiques et culturels.

Ce programme s'appuie sur un appel à projets annuel incitant à la mise en place de collaborations entre les acteurs du champ artistique et culturel et les acteurs du champ social.

Politique de la Ville, la "Dynamique Espoir Banlieues"

Dans le cadre du plan "Dynamique Espoir Banlieues", 74 projets ont été soutenus par l'Etat en Ile-de-France en 2009 en faveur des populations des 63 quartiers identifiés comme prioritaires sur le territoire régional.

Des structures artistiques et culturelles franciliennes ont répondu à un appel à projets annuel. Un comité national s'est réuni trois fois dans l'année et a fixé le montant de l'aide accordée aux structures pour chaque projet retenu. L'appel à projets est reconduit en 2010 et en 2011.



Deux actions menées dans le cadre du dispositif "Dynamique Espoir Banlieues" dans les départements de Seine-Saint-Denis et de l'Essonne

L'atelier "Femmes du Franc-Moisin" à Saint-Denis

L'association de quartier "Femmes du Franc-Moisin" a débuté en 2009 une collaboration avec le théâtre Gérard Philipe (Centre dramatique national) de Saint-Denis qui s'est prolongée en 2010.

Prenant appui sur une résidence artistique de l'écrivain Philippe Ripoll, l'action s'est adressée à une dizaine de femmes issues de l'immigration récente, inscrites

aux cours d'alphabétisation proposés par l'association.

Sensibilisées aux spectacles que leur a proposé de découvrir le théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis, ces femmes ont été invitées à exprimer librement leur ressenti en adressant une lettre aux artistes de leur choix, avec la complicité de Philippe Ripoll.

Parallèlement, l'écrivain a élaboré un portrait des participantes. Lus en public lors de la Fête des Femmes puis dans le foyer du théâtre, ces portraits poétiques ont su saisir avec justesse des instants de vie, tout en révélant les liens tissés entre les porteurs du projet et les participantes. Le projet a eu un réel impact sur le processus d'alphabétisation de ces femmes.

Devant-derrrière la caméra à Sainte-Geneviève-des-Bois

L'association "Mille visages" production mène depuis quelques années dans l'Essonne un travail de sensibilisation, d'éducation et de formation au cinéma pour les jeunes des quartiers prioritaires.

Diplômée de l'Ecole nationale des métiers de l'image et du son (FEMIS), la directrice Uda Benyamina, issue d'un quartier prioritaire, a souhaité apporter son expérience et son savoir-faire dans le domaine du cinéma. Deux axes sont développés dans son projet : d'une part une réflexion menée autour de films sur des sujets de société, tels que le développement durable, la citoyenneté, la diversité culturelle, et d'autre part la mise en place d'ateliers allant de l'écriture d'un scénario à la réalisation d'un film court. Ces stages de pratique associent des professionnels du cinéma. Pendant trois mois, les jeunes découvrent tour à tour le métier de comédien, de script, de cadreur, de décorateur, de preneur de son... Les travaux sont ensuite présentés dans le cadre de restitutions publiques dans la ville. Les films apportent un regard différent sur le quartier,



"Mille visages" : devant-derrrière la caméra à Sainte-Geneviève-des-Bois

En 2009, dans le cadre de ces politiques interministérielles :

- 247 structures culturelles franciliennes ont été soutenues par la DRAC pour un montant total d'environ 3 500 000 € ;
- 615 actions ont été menées en Ile-de-France ;
- 300 000 jeunes ont été concernés.



Association "Mille visages"

valorisent les jeunes participants, et sont le fruit d'un véritable temps de formation encadré par des professionnels. Trois stages sont organisés dans l'année et accueillent chacun une quinzaine de jeunes.

Site internet : www.1000visages.fr

Partenariat avec le ministère de l'éducation nationale : l'éducation artistique et culturelle

Chaque année, les trois académies franciliennes et la DRAC lancent un appel à candidature pour des ateliers de pratique artistique qui se dérouleront au cours de l'année scolaire suivante. Les propositions émanent des établissements scolaires en partenariat avec les structures culturelles et artistiques. En 2010, 144 ateliers ont été financés sur l'ensemble du territoire francilien. 5 760 heures d'intervention artistique ont concerné 2 770 élèves. Parmi les dispositifs existants, celui intitulé "Projet fédérateur"

visé à rassembler plusieurs classes autour d'une même thématique et favorise la rencontre avec les artistes et les œuvres.

Un projet fédérateur : l'Odéon à Sarcelles

La programmation du théâtre de l'Odéon a réservé en 2009 une place importante au jeune public. Les contes de Grimm, réinterprétés dans une nouvelle dramaturgie par le metteur en scène Olivier Py, ont été présentés dans une version hors les murs sur l'ensemble du territoire francilien. Ils étaient le support de projets d'action culturelle mis en place avec plusieurs écoles primaires et collèges à Paris (collège Stéphane Mal-



Théâtre de l'Odéon

larmé), dans les départements des Hauts-de-Seine (écoles de Clichy, Levallois, Asnières) et du Val-d'Oise (collège Lurçat à Sarcelles).

Ces projets, entre écriture et mise en voix, ont été menés en partenariat avec des compagnies théâtrales associées à l'Odéon (Les Mots Parleurs et la compagnie AMK). Ils ont réuni 200 enfants et leurs familles lors d'une restitution publique au théâtre de l'Odéon le 22 juin 2009. A cette occasion, la plupart d'entre eux sont entrés pour la première fois dans un théâtre.

Site internet : www.theatre.odeon.fr

Santé, le programme "Culture à l'hôpital"

Dans le cadre du programme national "Culture à l'hôpital", l'Agence régionale de santé (ARS) et la DRAC Ile-de-France lancent chaque année un appel à projets à tous les établissements de santé de la région Ile-de-France en lien avec les partenaires artistiques et culturels de la région reconnus par la DRAC. Celui-ci a pour objet de favoriser la pratique artistique des personnes hospitalisées. Les interventions artistiques sont prises en charge à parité par les co-signataires de la convention en cours de renouvellement pour 2010-2013.

Deux actions menées dans le domaine du spectacle vivant

La Scène nationale de Sénart et le Centre de réadaptation de Coubert

Depuis 6 ans, La Scène nationale de Sénart et le Centre de réadaptation de Coubert proposent aux patients hospitalisés, victimes d'accidents graves, une approche privilégiée des arts et de la culture.

Les compagnies Didascalie, le Tir et la Lyre et Les Orpailleurs, proposent des ateliers de pratique théâtrale et chorégraphi-

que à une trentaine de patients en complément de spectacles auxquels ils sont conviés avec les personnels du centre. Celui-ci a également accueilli dans son auditorium des artistes de renommée internationale, tels que Peter Brook et Jean-Paul Wenzel, programmés par la Scène nationale de Sénart.

Site internet : www.scenationale-senart.com



Atelier dansé sur la scène nationale de Sénart

Le théâtre des Amandiers et le Centre d'accueil et de soins hospitaliers de Nanterre (CASH)

Le Centre dramatique national des Amandiers (CDN) développe depuis 2002 un partenariat avec le Centre d'accueil et de soins hospitaliers de Nanterre (CASH). Ce partenariat se décline en différentes actions complémentaires : des ateliers de pratique théâtrale, des présentations de petites formes théâtrales au CASH, des lectures théâtrales au chevet des malades, des projections de films, des conditions préférentielles d'accès aux spectacles du théâtre des Amandiers, l'intégration occasionnelle en tant que figurants de résidents du CASH à certains spectacles du CDN. En 2010, les deux institutions ont ouvert des ateliers hebdomadaires d'initiation à la pratique théâtrale, dirigés par Philippe Guérin de la compagnie du Bout du monde, avec des patients hospitalisés dans les services de soins, de rééducation et de psychiatrie, ainsi qu'avec des résidents du secteur social du CASH.

Site internet : www.nanterre-amandiers.com



Théâtre du Menteur : "Correspondances panoptiques"

La politique interministérielle "culture et justice"

Le partenariat culture et justice découle du protocole d'accord signé le 30 mars 2009 entre les deux ministères. Il vise à renforcer les dispositifs d'insertion en favorisant l'accès des personnes placées sous main de justice aux différentes formes d'activités artistiques et culturelles.

La Direction interrégionale des services pénitentiaires et la DRAC proposent aux détenus un parcours d'insertion via une pratique artistique et culturelle. Chaque centre de détention doit pouvoir offrir un parcours de qualité aux personnes sous main de justice afin de recréer du lien social et de l'estime de soi.

Deux actions menées avec le milieu pénitentiaire

Le projet "Correspondances panoptiques" à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis

Le théâtre du Menteur en partenariat avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Essonne et la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France a mis en relation en 2009/2010 des détenus de la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis et des élèves de seconde du lycée Marguerite Yourcenar à Morangis pour effectuer un travail en commun d'écriture et de

photographie. Ce projet a donné lieu à une publication croisant des paroles de lycéens et de détenus.

Un collectif d'artistes (photographe, auteur dramatique, metteur en scène, musicien) est intervenu de façon concertée à tous les stades du travail. Certains textes créés dans ce cadre ont fait l'objet d'une mise en espace par les douze détenus impliqués tout au long du projet, soit pendant les six mois d'intervention de la compagnie.

Site internet : www.theatre-du-menteur.com

"Double sens" à la maison d'arrêt de Fresnes

Initié en 2008, "Double sens" a eu pour ambition de faire de la Maison d'arrêt de Fresnes une partie intégrante du paysage identitaire de la cité. Le Service pénitentiaire d'insertion et de probation du Val-de-Marne et la



"Mur végétal" : réalisation collective du projet "Double sens"

Maison d'art contemporain Chaillioux ont ainsi coordonné l'action d'opérateurs culturels et socioculturels locaux, tissant de nouveaux modes de communication entre citoyens du dedans et du dehors.

Des travaux issus des ateliers encadrés par l'artiste plasticienne Maïa Jancovici, ont été exposés dans la ville, puis dans la prison des femmes :

- objets textiles confectionnés par des détenues, ainsi que par un groupe de femmes adhérentes du centre socioculturel Avara ;
- vidéo mettant en scène les travaux d'élèves et de collégiens sur leur représentation de l'univers carcéral ;
- parures décoratives fabriquées au sein de l'atelier de céramique de la MJC, à l'intention des détenues ;
- réalisations picturales et textes produits par les détenus à l'oc-

casion de la résidence d'écrivain de Gustave Akakpo, organisée en partenariat avec le Tarmac ;

- dédicaces picturales aux détenus par les élèves du conservatoire d'arts plastiques et des arts de la scène.

Site internet :

www.maccfresnes.com

En guise de conclusion

En 2011, tous les dispositifs interministériels sont reconduits, car ils favorisent la cohésion sociale dans les quartiers et répondent aux priorités du ministère de la culture et de la communication. Dans cette perspective, le ministre de la culture et de la communication a annoncé en 2010 un programme d'actions intitulé "Culture pour chacun" qui s'inscrit pleinement dans la volonté de démocratisation portée par ce ministère. ■



Vernissage du projet des ateliers pédagogiques "Double sens"

Contacts

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France
Service du développement et de l'action territoriale
Marie Beaupré

Mel : marie.beaupré@culture.gouv.fr

Service de la communication - Cécile Denis

Mel : cecile.denis@culture.gouv.fr

Site internet : www.ile-de-france@culture.gouv.fr